

IROKO VERANO 5

FESTIVAL ETE 2015 – du 19 au 21 juin

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LES TARIFS

IROKO met à votre disposition une grille de tarif permettant d'accéder au programme de son festival « IROKO VERANO 5 ».

- Tarif A : Réservé aux adhérents de l'association IROKO et à ceux du Collectif Salsa regroupant 7 autres associations du grand sud-ouest (Iroko, Salsn'Groove, Treinta y d'Auch, Sangre Nueva, Salsanueva, Salsa Campo, Sensual Latino). La carte d'adhérent devra obligatoirement être présentée à l'accueil du festival.
- Tarif B : Pour les non-adhérents aux associations citées ci-avant.

| OPTION | CONTENU | Tarif A | | Tarif B | |
|-------------------------------------|--|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| STAGES | 1 heure | 14 € | | 16 € | |
| SOIREE au Txox (Vend. 19) | 1 entrée | 22 € | | 25 € | |
| SOIREE Prestige Zénith (Sam. 20) | 1 entrée place assise | 27 € | | 32 € | |
| | 1 entrée place debout | 22 € | | 27 € | |
| LE PASS « SIBONEY » | 2 heures de stage | 25 € | | 29 € | |
| LE PASS « CANEY » | - 4 heures de stage - 1 entrée soirée Prestige (place debout) | Avant le 1er juin 2015 | Après le 1er juin 2015 | Après le 1er juin 2015 | Après le 1er juin 2015 |
| | | 70 € | 74 € | 77 € | 81 € |
| LE PASS « COBRE » | - 5 heures de stage - 1 entrée soirée Prestige (place debout) | 79 € | 85 € | 86 € | 92 € |
| LE PASS « SANTIAGO n°1 » | - 10 heures de stage - 1 entrée soirée Prestige (place assise) | 142 € | 152 € | 149 € | 159 € |
| LE PASS « SANTIAGO n°2 » | - 14 heures de stage - 1 entrée soirée Prestige (place assise) | 176 € | 190 € | 183 € | 197 € |
| SMART PACK BOLERO | - 5 entrées soirée Prestige (places assises) + 1 pass Siboney offert | 135 € | | | |
| SMART PACK MAMBO | - 10 entrées soirée Prestige (places assises) + 1 pass Caney offert | 270 € | | | |
| SMART PACK RUMBA | - 20 entrées soirée Prestige (places assises) + 1 pass Santiago n°1 offert | 540 € | | | |

LIMITATION DES PLACES

Pour des raisons de sécurité, d'assurance et/ou d'organisation, les places sont limitées comme suit :

- Stages = Capacité maximum d'accueil des salles de la MJC du Laü et des espaces danse du Zénith (variable selon les salles entre 40 et 100 personnes)
- Soirée au Txotx = 200 places

Iroko se réserve le droit d'arrêter les inscriptions une fois ces limites atteintes.

DOSSIER DE RESERVATION

1. Procédures :

- Par courrier :

Quelles que soient les options choisies, le dossier ne pourra être validé qu'après réception de tous les documents suivants :

- La fiche d'inscription dûment complétée, datée et signée
- Le règlement par chèque(s) à l'ordre de « Association IROKO »
- La photocopie de la carte de membre pour les adhérents Iroko et Collectif Salsa

Adresse d'envoi du dossier complet : Association Iroko – MJC du Laü
81, av. du Loup 64000 PAU Tél. : 05.59.14.15.00

- Par internet : sur notre site dédié www.festival-salsa-pau.com

Quelles que soient les options choisies, le dossier ne pourra être validé qu'après avoir dûment suivi les étapes suivantes :

- Remplir avec soin la fiche d'inscription
- Valider les conditions générales de vente
- Effectuer le règlement total de la commande par carte bancaire via le système de paiement sécurisé PAYPAL

2. Dates limites des pré-inscriptions : 10 juin 2015 (cloture définitive)

Au-delà de ces dates, **les inscriptions sur place seront toujours possibles** pour les stages des vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21/6/2015 ainsi que pour la soirée du samedi 20/6/2015.

NB : La pré-inscription est OBLIGATOIRE pour la soirée au Txotx du 19/06/2015.

3. Confirmation de réservation :

L'association IROKO confirmera par mail les inscriptions :

- à la réception du dossier dûment complété avec paiement joint dans le cas où la réservation n'entraîne pas le paiement d'arrhes
- lorsque les arrhes auront été encaissés par IROKO dans le cas où la réservation entraîne le paiement d'arrhes

PAIEMENTS

- Paiement en ligne par carte bancaire via notre site internet www.festival-salsa-pau.com
Règlement du montant total de la commande (arrhes + solde)
En cas de désistement au plus tard le 10 juin 2015 inclus, l'association Iroko remboursera uniquement le solde. Au delà de cette date, se reporter au paragraphe «DESISTEMENT» ci-dessous.
- Paiement par chèque à l'ordre de : Association IROKO
2 possibilités :
 - *en cas de réservation entraînant des arrhes* → 2 chèques distincts
 - *en cas de réservation sans arrhes* → 1 chèque du montant total

Dans les 2 cas, ils devront obligatoirement être joints à la fiche d'inscription.

Tous les chèques seront encaissés au plus tard le 11 juin 2015.

1. Paiement par carte bancaire :

Toute commande ayant fait l'objet d'un paiement sécurisé par carte bancaire engage le client dès sa validation. Toute commande implique l'acceptation des présentes conditions de vente.

Les prix qui figurent sur notre site sont des prix TTC. Ils ne comprennent pas les frais d'expédition du dossier. Pas de frais d'expédition facturés.

Le paiement par carte bancaire est uniquement possible via notre site internet : www.festival-salsa-pau.com ; le paiement par carte bancaire est réalisé conformément aux Conditions Générales du Système de Paiement Sécurisé PAYPAL.

La transaction est protégée par un cryptage SSL (Secure Socket Layer). Vous pouvez saisir en toute sécurité votre numéro de carte bancaire et sa date d'expiration. Ces informations sont cryptées avant d'être envoyées sur le Web.

Les cartes bancaires acceptées par IROKO sont les cartes MasterCard, Visa et CB. Le compte du Client est débité dès la validation en ligne de la commande.

Même en cas de règlement par carte bancaire, il est impératif de se présenter à l'accueil du festival muni du mail de confirmation envoyé par Iroko et, le cas échéant, de la carte adhérent Iroko, adhérent Collectif Salsa ou étudiant.

L'association IROKO est seule habilitée à traiter toutes les réclamations relatives aux produits vendus, à leur livraison et à leur paiement. Si la contestation porte sur les opérations de paiement, la banque ou la société PAYPAL, chargée du système de paiement, pourront être consultées. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les données le concernant.

Pour exercer l'un de ces droits, le client devra s'adresser à Association IROKO :

- soit par courrier postal adressé à Association Iroko – MJC du Laü 81, av. du Loup 64000 PAU
- soit par courrier électronique à l'adresse : docha1@free.fr

2. Paiement par chèque :

Le(s) chèque(s) de règlement de la commande sont à joindre au dossier de réservation et à adresser à : Association Iroko – MJC du Laü 81, av. du Loup 64000 PAU

Le paiement par chèque n'est possible qu'au moyen de chèques libellés en Euros tirés soit sur une banque domiciliée en France soit sur une banque étrangère compensable sur une banque française.

3. Paiement en espèces :

Les espèces ne seront acceptées qu'à l'accueil du festival au moment d'une inscription sur place. (Foyer de la MJC pour le vendredi 19/6 – Hall du Zénith pour le w.e. des 20 & 21/6).

4. Les arrhes :

Le règlement des arrhes doit obligatoirement s'effectuer (soit par carte bancaire via notre site internet www.festival-salsa-pau.com, soit par chèque à l'ordre de «Association IROKO») au moment de la commande et au plus tard le 10 juin 2015 (inclus).

Tout chèque revenu impayé entraînera obligatoirement l'annulation de la réservation.

DROIT A L'IMAGE

L'inscription de chaque festivalier concède le droit à l'image de ce dernier dans le cadre du festival. Les photos utilisées sur les supports numériques ainsi que sur les visuels promotionnels pourront être fournies soit par des photographes officiels, soit par les participants.

L'Association Iroko s'engage à ne diffuser que les photos mettant en scène les participants dans le cadre des activités de l'évènement ou bien pour illustrer le déroulement ou l'état d'esprit de l'évènement. Seules des photos à effectif limité (peu de personnes sur la photo) pourraient être retirées des diaporamas par demande expresse auprès de l'Association Iroko.

DESISTEMENT

Après le délai de 14 jours à compter de la date de l'inscription initiale (date apposée sur la fiche individuelle d'inscription ou date du paiement en ligne) et jusqu'au 10 juin 2015 inclus, l'Association Iroko s'engage à rembourser le montant de la réservation déduction faite des arrhes déjà encaissés.

Passé cette date, (10 juin 2015), aucun remboursement ne pourra être effectué quelle qu'en soit la raison à l'exception d'un cas de force majeure avéré et attesté (Décès, hospitalisation) restant à l'appréciation de l'Association Iroko.

ANNULATION DE L'EVENEMENT

L'Association IROKO se réserve le droit d'annuler l'évènement en cas d'effectif insuffisant de participants ou d'incident de force majeure. Les personnes inscrites seront averties par mail et leur inscription leur sera remboursée intégralement. Le programme est modifiable par l'Association IROKO sans aucun préavis ni dédommagement.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'accueil est prévu du vendredi 19 juin 2015 jusqu'au dimanche 21 juin 2015 :

- de 13h00 à 17h30 le vendredi 19/6/2015
Lieu : Foyer de la MJC du LAÜ, 81 av. du Loup 64000 PAU
- de 8h30 à 16h30 les 20 et 21/6/2015
Lieu : Hall d'entrée du Zénith de Pau, rue Suzanne Bacarisse 64000 PAU

Pour toute information sur les inscriptions, vous pouvez appeler :

- Christine au 06.34.57.14.13 ou Dominique au 06.27.18.92.94

- A votre arrivée à l'accueil, vous devrez avoir en votre possession :
 - Le mail de confirmation de votre réservation
 - Votre carte d'adhérent le cas échéant
 - Votre chéquier ou des espèces en cas d'inscription sur place
 - Une pièce d'identité

- Rappel :
Les places réservées et payées pour la soirée au Zénith du 20/6/2015 seront à votre disposition au guichet du Zénith le soir du spectacle. Toutefois, pour les personnes qui désireraient récupérer leurs places avant, elles pourront être remises à l'accueil du festival sur présentation du mail de confirmation et d'une pièce d'identité. Cette disposition sera également valable pour les smart packs.

- Des boissons softs et quelques douceurs seront en vente dans les espaces de danse de la MJC et du Zénith. Une buvette sera également à votre disposition pendant la soirée dansante du 20/6/2015 après le spectacle.